

Des partenaires engagés dans l'optimisation des processus de la formation professionnelle

Lors de sa séance du 29 mars 2023, la Conférence tripartite de la formation professionnelle CTFP s'est penché sur différents projets en lien avec l'optimisation des processus de la formation professionnelle, tel que le projet partiel sur le financement des cours interentreprises dans le cadre du projet FP2030 « Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation dans la formation professionnelle ». L'objectif est d'augmenter la transparence dans le financement des cours interentreprises (CIE) et, si nécessaire, d'optimiser le système de financement des CIE. La CTFP a également mené une première discussion sur la journée des partenaires de la formation professionnelle qui s'est déroulée à Berne le 21 mars dernier. Celle-ci a fait la part belle aux échanges de bonnes pratiques. L'optimisation du financement public des Ecoles supérieures a également été thématiqué et un premier état des lieux a été effectué. Pour finir, la CTFP a approuvé son rapport annuel 2022.

Vers plus de transparence dans le système de financement des cours interentreprises

Afin d'augmenter les champs d'action possibles en matière de financement des cours interentreprises (CIE), le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI a confié à BSS Volkswirtschaftliche Beratung une [étude](#). Celle-ci présente de manière transparente le système de financement et les coûts des CIE, dont les principaux résultats sont les suivants :

- Le nombre moyen de jours de CIE est de 27 jours. Le coût moyen par jour s'élève à 322 CHF, et le coût total des CIE est estimé à 445 millions de CHF par an (2021).
- Les entreprises formatrices assument environ 60 % des coûts, mais la différence est énorme (0-80%), selon les cantons et l'existence ou non de fonds (cantonaux ou de branche) en faveur de la formation professionnelle.
- Au cours des dix dernières années, le coût total des CIE est resté relativement stable (légère augmentation de 2%) et cela bien que le nombre de jours CIE pour les formations professionnelles initiales de quatre ans et les coûts par jour CIE aient augmenté pendant la période considérée. Toutefois, l'effet sur les coûts a été atténué par une légère diminution du nombre d'apprenti-e-s et surtout par la faible augmentation des coûts des grandes professions.

Sur la base de la description du système de financement, une enquête a été menée afin de recueillir les points de vue des acteurs. Celle-ci a permis de dégager différentes propositions d'optimisation. Un groupe d'accompagnement composé des partenaires de la formation professionnelle a pris position sur ces propositions d'optimisation et [défini le suivi](#). La CTFP salue la démarche et les mesures proposées seront traitées respectivement par les organes de la formation professionnelle compétents. Le forum de dialogue « prestataires de la formation initiale en école et des cours interentreprises », qui aura lieu le 6 septembre 2023, se saisira également de la thématique et discutera des différentes mesures.

Journée des partenaires de la formation professionnelle

La [Journée des partenaires de la formation professionnelle](#) – sur le thème « Processus du choix professionnel et recrutement de places d'apprentissage » – était entièrement placée sous le signe de l'échange. Sept ateliers ont été organisés pour discuter de sujets tels que le choix professionnel à l'école obligatoire, l'orientation professionnelle et le rôle de l'entourage, ainsi que le marketing des professions et le rôle des entreprises. La CTFP a, en fin de journée, livré ses premières impressions dans le cadre d'une table ronde. Celle-ci se dit satisfaite dans l'ensemble, même si elle déplore la sous-représentation de la Romandie lors de l'évènement. La CTFP discutera dans ses prochaines séances du suivi des discussions et des éventuelles mesures à prendre. Un résumé des discussions sera publié sur le site de l'évènement d'ici fin avril.

Optimiser le financement des Ecoles supérieures

Dans le cadre du projet « Positionnement des ES », il a été décidé lors du dernier Sommet national de la formation professionnelle en novembre 2022 de réexaminer le financement public actuel par le biais de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) en vue de son optimisation. En plus de l'optimisation du système de financement actuel de l'AES, l'augmentation des contributions publiques pour réduire les frais de scolarité est également examinée au moyen d'une analyse d'impact.

La CTFP a pris connaissance du [rapport](#) de BSS Volkswirtschaftliche Beratung. Celui-ci présente les résultats sous la forme d'une analyse d'impact de la réglementation (AIR) sur les solutions de financement identifiées en 2022 avec les partenaires compétents. Ce troisième rapport partiel de BSS complète l'étude sur les caractéristiques structurelles du paysage des ES avec les [deux premiers rapports partiels](#).

Rapport annuel 2022 de la CTFP

La CTFP a adopté son [rapport annuel 2022](#). Celui-ci donne un aperçu des principales thématiques qui ont occupé les partenaires de la formations professionnelle l'année dernière, telles que le projet sur le positionnement des écoles supérieures, la déclaration d'engagement concernant la certification professionnelle pour adultes, le projet « Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation dans la formation professionnelle », et le projet blended learning, tous deux menés dans le cadre de l'initiative « formation professionnelle 2030 ».

Contact et informations complémentaires

tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch

www.tbbk-ctfp.ch